

qu'elle devait éprouver et de ce que j'éprouvais moi-même en songeant : Oh si c'était mon Angeline qui fut à la place de cette malheureuse !!

Enfin l'adjudication se fit, l'odieux vieillard était l'acquéreur, elle était désormais son bien, sa propriété!!!

Combien pourtant ne s'est-il pas trouvé d'hommes qui voyaient avec indignation le mouvement qui se faisait pour, l'abolition de l'esclavage.

La mère, quand elle vit partir son enfant, s'approcha d'elle en poussant des sanglots déchirants ; elle la pressa sur son cœur et lui passa une croix autour du cou.

Le contre-maître se précipita aussitôt vers elles, les sépara brutalement, envoya rouler par terre la malheureuse mère par un rude coup de poing et arracha violemment la croix qu'elle avait suspendue au cou de son enfant, le cordon qui la retenait laissa sur sa peau un sanglant sillon.

Oh ! si j'avais été libre et que j'eusse eu autour de moi mes braves sauvages, non, certes, cet acte exécrable ne se fut pas accompli.

J'allais m'élancer pour anéantir le contre-maître tant j'étais hors de moi, le nègre spontanément allait aussi en faire autant, mais nos chaînes infâmes nous retinrent. Le contre-maître vit sans doute le mouvement que nous fîmes, il comprit, à l'expression de nos figures, toute l'horreur qu'il nous inspirait ; aussi instinctivement recula-t-il de quelques pas. Le lendemain le nègre et moi étions attachés au poteau dont j'ai parlé.

Ce fut donc dans la nuit qui suivit, lorsque nous étions fortement liés sur des lits de paille remplie de chardons sur lesquels reposaient nos chairs mises au vif par leurs affreuses cruautés, qu'accompagnée d'une jeune esclave notre libératrice entra dans notre hutte. Elle portait une lanterne sourde, en dirigea la lumière vers son visage pour que nous vîmes le signe qu'elle nous faisait en mettant le doigt à sa bouche, de garder le silence.

Elle s'approcha ensuite de nous, déposa des livres à notre portée, pendant que la servante nous montrait un ample sac de provisions et des vêtements convenables pour servir à notre déguisement. Elle dit ensuite quelques mots en espagnol que cette dernière nous traduisit : A un endroit qu'elle nous indiqua, un canot avait été disposé pour favoriser notre fuite. En descendant la rivière, nous n'aurions pas à craindre la poursuite des hommes ou des chiens. Un papier où la signature du planteur était contre-faite nous accordait un congé de deux semaines. Elle nous informa